

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Communication des rapports d'activité des délégations de service public en 2019 et de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en 2019	

Le Conseil Régional,

- VU** le Code de la commande publique, et notamment l'article L3131-5,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1411-3 et L1413-1,
- VU** l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,
- VU** le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession,
- VU** la délibération du Conseil régional du 26 janvier 2016 créant la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** les avis favorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 29 mai 2019
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 7 juillet 2020

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

ENTENDU les interventions de Christelle MORANCAIS, Laurent DEJOIE, Christophe CLERGEAU, Aykel GARBAA, Lucie ETONNO, Jean GOYCHMAN, Franck NICOLON, Laurent GERAULT, Frédéric BEATSE, Laurence GARNIER, Denis LA MACHE, Samia SOULTANI VIGNERON, Pascal GANNAT, Carine MENAGE, Pascal NICOT, Roch BRANCOUR, Philippe HENRY, Franck LOUVRIER, Antoine CHEREAU

Après en avoir délibéré,

PRENNE ACTE

Des rapports d'activités pour l'année 2019 des délégations de service public suivantes et figurants en annexe :

- Gestion et mise en valeur de l'Abbaye Royale de Fontevraud
- Gestion de la ligne autocars « Nord Vendée »
- Gestion de la ligne autocars « Sud Vendée »
- Exploitation des gares routières de la Roche sur Yon
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - lot A « Nord Est »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - lot B « Sud Est »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - lot C « Sud »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - lot D « Littoral Sud »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - lot E « littoral Nord »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - lot F « Nord »
- Exploitation de la gare routière d'Angers
- Lignes régulières du Maine et Loire - lot 1
- Lignes régulières du Maine et Loire - lot 2
- Lignes régulières du Maine et Loire - lot 3
- Lignes régulières du Maine et Loire - lot 4
- Lignes régulières du Maine et Loire - lot 5
- Gestion de la ligne autocars « Le Mans - La Flèche - Saumur »
- Transports de voyageurs interurbains de la Sarthe

PRENNE ACTE

De l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en 2019 sur les rapports d'activités 2018 suivants :

- Gestion et mise en valeur de l'Abbaye de Fontevraud
- Gestion de la ligne autocars Le Mans-La Flèche-Saumur
- Gestion des lignes autocars régionales du nord Vendée
- Gestion des lignes autocars régionales du sud Vendée
- Transports de voyageurs interurbains de la Sarthe
- Gares routières de La Roche sur Yon
- Ligne régulière 168 « Saint Jean de Monts - Les Sables d'Olonne »
- Ligne régulière 172 « Saint Jean de Monts - La Roche sur Yon »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot A « Nord Est »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot B « Sud Est »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot C « Sud »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot D « Littoral Sud »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot E « Littoral Nord »
- Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot F « Nord »
- Exploitation de la gare routière d'Angers
- Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 1 (lignes 1, 10, 11, 12)
- Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 2 (lignes 2-2B, 3, 14, 15, 16, 36)
- Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 3 (lignes 4, 5, 6, 17, 18)
- Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 4 (lignes 7, 8-8B, 20, 21, 30, 33, 34-34B)
- Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 5 (lignes 9, 22-22B, 23-23B, 24, 25, 35, 42,43)

- Lignes régulières - Lot 6 (lignes 31, 32) (30513)

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe La Région en Marche, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Pascale DEBORD

REÇU le 16/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs